

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 7 (1910)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

SEPTIÈME ANNÉE

N° 6.

JUIN 1910

JUIN

Avril froid et humide n'a pas fait avancer beaucoup la ponte ; les abeilles n'ont pu faire que peu de sorties et les endroits sont rares où la récolte a été de quelque importance ; le 28, les stations de Préverenges et de Dompierre indiquent 700 grammes d'augmentation, mais les jours suivants il y a eu de nouveau des déficits.

Et mai s'annonce en jetant un manteau blanc jusque dans la plaine ; le 4, tout le pays d'Appenzell est couvert d'une bonne couche de neige et à Bâle-Campagne il neige comme au fort de l'hiver. Cependant la végétation est assez avancée ; nous avons noté :

- 14 avril, le laurier pourpre en fleur est bien visité,
- 16 » l'abricotier en fleur,
- 18 « le pêcher,
- 21 » le groseillier, le marronnier, le cerisier,
- 24 » la dent-de-lion et quelques poiriers.

Mais hélas ! le plus souvent les abeilles sont consignées, la température ne leur permet pas de sortir et de celles qui se hasardent quand même dehors la plupart ne reviennent plus au logis. Un correspondant pousse ce cri d'alarme : « A quoi servent donc tant de fleurs ? » Espérons que la fin de mai sera meilleure que son commencement !

Juin est le vrai mois de récolte ; il s'agit de ne jamais laisser manquer de place à nos butineuses ; elles aiment à éparpiller leur miel pour hâter l'évaporation de la quantité énorme d'eau qu'il y a dans le nectar. Celui ci contient jusqu'à 95 % d'eau tandis que le miel mûr n'en a plus que 20 à 25 %. La production de sections, de belles capotes, de cloches, peu avantageuse au point de vue financier, ne devrait cependant pas être négligée surtout quand on a une exposition en perspective ; ces objets attirent l'attention du public et les amateurs ne manquent jamais pour ces belles pièces appétissantes. Pour avoir de belles constructions, il faut qu'elles soient bâties et

remplies rapidement ; du moment que la bâtisse traîne elle devient défectueuse, les abeilles y collent de la propolis et l'extérieur perd son aspect de fraîcheur. Il faut donc choisir pour ce travail le bon moment et une ruche forte ; il faut mettre les vases quand la récolte bat son plein, mais pas avant. Les abeilles tardent quelquefois un peu de monter ; on peut, pour les forcer, resserrer le bas de la ruche en remplaçant les derniers rayons de côté par les planches de partition. Pour empêcher la reine de monter, on conseille généralement l'emploi de toile perforée ; nous ne sommes pas partisan de cette manière de faire. Passe encore pour les cloches en verre et les capotes, mais pour les hausses à sections nous préférons les séparateurs en bois que Hess fabrique ; ils gênent bien moins les abeilles et depuis deux ans que nous les employons nous n'avons jamais eu de ponte dans nos sections. Les essaims, venus en mai, doivent être bien surveillés et, en cas de mauvais temps, secourus. C'est pendant les huit ou dix premiers jours que la construction des rayons avance le plus et si, pendant ce temps, les abeilles sont dans la misère le propriétaire subit une perte sensible ; après le dixième jour il n'y a plus le même entrain pour bâtir. Donc chaque essaim doit être nourri abondamment si le temps et la meillée ne sont pas très favorables.

Les cellules royales des bonnes souches doivent être utilisées ; un rayon, muni d'une de ces cellules, auquel on joint un rayon de miel et un ou deux rayons de couvain mûr, dont les fortes ruches peuvent maintenant se passer sans inconvénient, forment un nucléus qui, avec un peu de soins, donnera une excellente colonie pour l'année prochaine. C'est ainsi que nous avons fait l'année passée d'une souche qui avait essaimé, six nouvelles qui figurent maintenant parmi les meilleures du rucher. C'est la méthode la plus simple et la plus pratique. Que de jeunes reines précieuses sont sacrifiées chaque année qui n'auraient pas demandé mieux que de remonter dans un état florissant le rucher languissant du propriétaire ! Par ignorance ou par négligence on les laisse massacrer et après on se voit obligé d'acheter des mères d'une valeur douteuse ou des ruches pour de grosses sommes. Il y a de ce côté encore beaucoup de progrès à faire chez nous, nos collègues de la Suisse allemande nous ont à cet égard beaucoup devancés. Chacun devrait élever de ses meilleures souches les reines et les colonies dont il a besoin pour que les valeurs considérables envoyées chaque année hors du pays pour les achats de mères et d'abeilles restent chez nous ; avec un peu de bonne volonté ce serait bien possible.

Nous rappelons à tous nos collègues que l'établissement de bactériologie au Liebefeld-Berne est toujours prêt à faire les analyses de

matières provenant de ruches malades, à donner des conseils et des renseignements à ceux qui ont des ruchers infectés. Que tous ceux qui observent dans leurs colonies quelque chose de suspect ou d'anormal se hâtent donc de s'adresser à la station de Liebefeld-Berne.

ULR. GUBLER.

CAUSERIE

L'année 1910, année des comètes, semble devoir être fertile en événements importants pour l'apiculture en Suisse.

En toute première ligne, je citerai l'entrée en vigueur de l'arrêté du Conseil fédéral du 3 décembre 1909, l'élaboration de lois cantonales pour la lutte contre la loque et la création de caisses mutuelles d'assurances cantonales. Le canton de Fribourg a pris de l'avance et est actuellement doté d'une loi cantonale sur la matière et d'un règlement d'exécution fort bien compris. Le canton de Vaud vient d'adopter sa loi, le règlement d'exécution suivra sous peu.

En second lieu, je rappellerai l'importante manifestation nationale de septembre, à Lausanne ; chacun se prépare en silence, et, le moment venu, les apiculteurs se donneront rendez-vous à Beaulieu. Puisse une récolte favorable cette année combler les vœux de tous.

En troisième lieu, le groupement dans chaque canton des sociétés apicoles régionales ; Vaud a une fédération qui fonctionne fort bien, Neuchâtel s'est fédéré le 5 mai et Fribourg étudie la question.

J'ai malheureusement d'autres nouvelles moins optimistes à communiquer : M. Gubler, notre vénéré président, qui assume chaque jour une tâche considérable, a été éprouvé par l'hiver et a dû prendre quelques jours de congé. M. le Dr Kramer, qui préside avec distinction aux destinées de la société suisse des « Amis des abeilles », et M. Spühler, le dévoué chef du contrôle du miel, ont été également souffrants ; nos sociétaires, nos lecteurs et tous les amis des abeilles se joindront à moi pour adresser à ces trois vaillants défenseurs de la cause apicole en Suisse l'assurance de nos meilleurs sentiments et les vœux sincères d'un prompt rétablissement. Nous espérons les voir à l'exposition de Lausanne en bonne santé.

Nous donnons aujourd'hui la description d'une ruche nouvelle qui nous a paru intéressante ; elle n'a pas encore pour elle la sanction de l'expérience, mais j'estime que nous devons tenir nos lecteurs au courant des nouveautés.

Il est aussi une nouveauté que je suis heureux de présenter, c'est la découverte de M. Bochaty, que suivent avec un intérêt marqué nos amis du Valais. M. Bochaty a nanti la presse politique de sa

découverte (à laquelle il a donné un nom baroque) et l'a fait dans des termes tels que j'ai dû soutenir une polémique avec lui. M. Bochatay a eu son rucher visité par la loque il y a quelque 10 ou 11 ans, et je n'avais pas gardé un souvenir bien favorable de la visite que j'y avais faite ; dès lors, M. Bochatay a voyagé et a notamment été en Tunisie où il a fait connaissance avec la flore aromatique de ce pays ; il en est revenu et il a lancé dans le commerce un remède qu'il a d'emblée déclaré infaillible, accompagnant ses déclarations d'observations scientifiques erronées provenant de laboratoires ne possédant pas de moyens d'investigations assez puissants. Des expériences ont été faites, il s'en fait encore et je vais en faire faire pour mon compte, mais je ne veux pas attendre le résultat de ces expériences pour signaler le remède à nos amis. J'ai reçu la déclaration formelle d'améliorations marquées et de guérisons obtenues avec le remède de M. Bochatay.

J'ai reçu une lettre de protestation de M. Charles Vielle-Schilt contre les insinuations de M. Forestier dans l'article qui a paru dans le N° 5 du *Bulletin* ⁽¹⁾ ; nous ne voulons pas de polémiques et je ne la publierai pas ; l'article en question a fait sensation, mais pas dans le sens espéré par l'auteur.

M. Charles Vielle connaît les microbes, et le fait qu'il a dit aux intéressés avec quelle soudaineté peut apparaître la maladie prouve le cœur qu'il a mis à remplir la mission qui lui était confiée.

Plusieurs apiculteurs, et des plus considérables, ont été indignés de l'article de M. Forestier et sont venus me le dire. M. Vielle, qui, pendant plus de dix ans, a mis son temps, son argent et sa santé à la disposition de la société pour ce travail ingrat, ne méritait pas ce « coup de patte », mais il peut être assuré que tous les hommes de cœur sont avec lui et que la Romande lui est reconnaissante de son dévouement. Il n'appartenait du reste pas à M. Forestier de parler de retardataires (voir ses articles dans les journaux politiques et notamment celui de la *Revue* du 14 mai).

Ch. BRETAGNE.

CHRONIQUE GENEVOISE

Grâce aux beaux jours dont nous sommes favorisés depuis quelque temps, les abeilles ont, par leurs faits et gestes, octroyé aux apiculteurs impatients la permission de déroger à la règle suivant laquelle les ruches ne doivent être ouvertes qu'à fin mars. Pendant la première quinzaine de ce mois, en effet, elles ont pu exécuter de nombreuses sorties consécutives pour aller à la recherche du pollen

(1) Page 80 : « Encore la génération spontanée ».

et de l'eau, ces deux éléments qui, joints au miel, servent à confectionner la bouillie dont elles nourrissent leurs larves et parfois, probablement contre leur gré, celles de la fausse-teigne.

La comète dont on parle tant depuis le commencement de l'année serait-elle appelée (contrairement à certaines prédictions néfastes), malgré les millions de kilomètres qui nous en séparent, à avoir une heureuse influence sur notre planète, et à être le facteur d'une année mellifère ? Laissons-nous bercer par cette douce espérance jusqu'au moment où la réalité viendra confirmer ou détruire ces illusions.

Pour en revenir à nos bestioles, malgré son humidité, l'hiver ne leur a pas été défavorable. Pas de dysenterie, peu de colonies mortes, orphelines ou bourdonneuses, tel est le bilan résultant de la première inspection et, quoique le dernier mot ne soit pas encore dit, il y a quelque chance que tout se présente bien au moment psychologique de la récolte, surtout si l'on sait mettre à profit la magnifique période que nous traversons. C'est une véritable jouissance de voir dans ce moment les buis en fleurs et les baquets d'eau légèrement salée (garnis de mousse pour empêcher les noyades) être couverts d'abeilles. Hier, étant occupé à verser un arrosoir d'eau dans un des baquets en question, une de celles-ci vint à se poser au bord du tuyau et se mit à boire pendant que l'eau coulait. Rien de moins banal que ce spectacle auquel il nous était donné d'assister pour la première fois.

Encore quelques jours, et si cela continue, les cerisiers en fleurs occuperont sérieusement nos butineuses. Puissent alors les nuits ne pas être trop froides et tout ira bien.

Le 29 mars 1910.

A. P.

LE TRÈFLE

Penthalaz, 20 février 1910.

J'ai pris quelques notes sur le rendement des trèfles qui ont été amenés à l'Usine de Penthalaz pour le battage. Penthalaz possède une machine à battre le trèfle depuis quatre ans. Les trèfles des villages de Sullens, Villars Lussery, Lussery, Mex, Boussens, Bettens, Oulens n'ont pas donné de graines. Par contre les trèfles de Daillens, où il y a une centaine de ruches à cadres, ont donné beaucoup de grains. A citer un char à deux chevaux venant de Villars-Lussery (où il n'y a pas de ruches) n'a donné que 4 kilos de grains, tandis qu'un même char venant de Daillens a donné 53 kilos. Le champ qui a produit ce trèfle était situé à 20 mètres du rucher de

M. Cœytaux, un de nos sociétaires. Les trèfles de Penthalaz (130 ruches) ont aussi beaucoup donné de grains. Un champ à proximité du village a produit 102 kilos, j'en enverrai un échantillon à M. Martinet ou à vous-même pour le lui remettre.

H. BORGEAUD.

† M. HENRI JACOT

Tandis que les abeilles bourdonnent dans les arbres ornés d'une floraison riche de promesses, d'autres événements nous rappellent que tout passe en ce monde, les hommes comme les fleurs.



M. HENRI JACOT

Le 28 avril, un nombreux cortège d'amis accompagnait l'un des nôtres en son lieu de repos. Le défunt, M. Henri Jacot, vers la fin d'une carrière d'instituteur, très honorablement remplie, avait consacré une partie de son intérêt à l'élevage des abeilles. Sans aucune prétention à la science ou à l'art apicole, il s'intéressait vivement à toutes les questions relatives à l'apiculture. La lutte contre la loque, autant que celle contre les falsificateurs du miel ne le trouvaient indifférent. On aimait l'entendre soutenir avec conviction les idées qu'il croyait propres à faire triompher une cause juste.

Il a été rappelé après une courte maladie. Que sa famille reçoive ici un témoignage sympathique de regret de la part de notre section d'apiculture de la Côte neuchâteloise.

J. B.

Et de tous les apiculteurs qui l'ont connu.

C. B.

LA RUCHE TONELLI

Inventer, imaginer une ruche, la perfectionner aussi dans ses plus petits détails, voilà une des plus grandes satisfactions de l'apiculteur ; chercher le pourquoi de tous les savants détails de cette mysté-

rieuse maison des abeilles ; se tromper pour reconnaître aussitôt son erreur, trouver une amélioration, puis une autre et une autre encore, se casser la tête sans savoir laquelle on suivra, ce sont les agréables émotions dont un apiculteur passionné a besoin.

C'est la ruche, en un mot « croix et délice » de l'apiculteur. Mais cela n'arrive pas toujours.

Il y a des apiculteurs rétrogrades qui se méfient de toutes nouveautés présentées, même quand elles sont d'une valeur indiscutable. Ils ne veulent absolument pas changer leur modèle de ruche. Si, par accident, un incendie détruit leur rucher, ils le renouvellent tel quel.

Il y en a d'autres qui disent : ce n'est pas la ruche qui produit le miel... ce sont les abeilles !

Oui, c'est possible ; mais ce n'est pas ici le cas de répéter tout ce qui a été déjà dit à ce sujet sur la convenance de telle forme de ruche au lieu d'une autre, à cause de l'importance de certains détails pour exécuter plus facilement les opérations nécessaires de l'apiculture ; si l'on regarde ces apiculteurs, on comprend tout de suite qu'ils sont des apiculteurs sans passion, fatigués, ils continuent à exploiter leur rucher de la même manière qui, peut-être dans de bonnes années, leur donne quelque récolte.

Qu'il arrive une année très abondante, ils trouvent leurs ruches et aussi celles de leurs voisins bien combles, de telle sorte que les ruches de tous les systèmes, formes et qualités ont réussi. « Ce sont

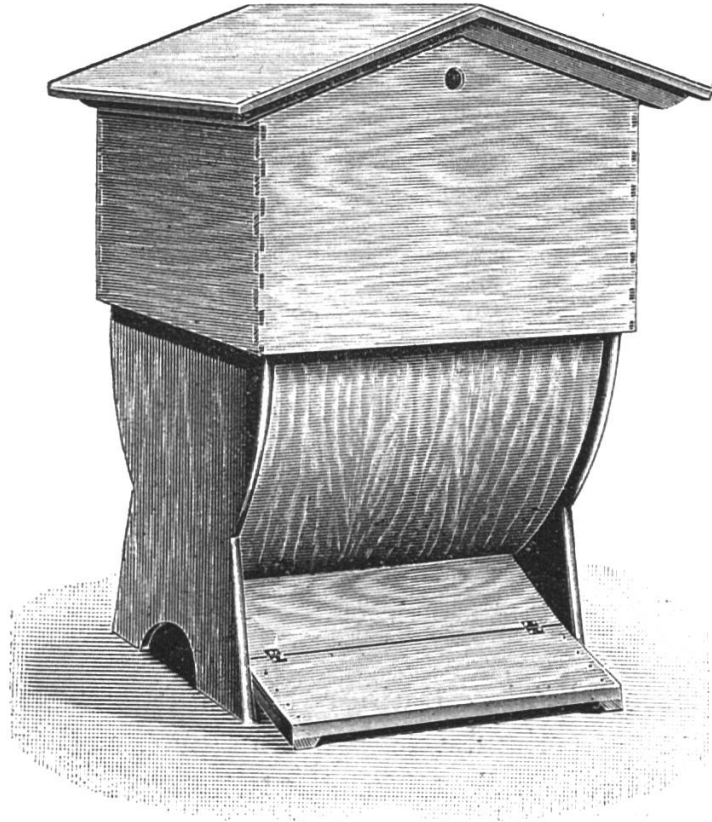


Fig. 1.

les abeilles, ce sont les abeilles ! » Et ces apiculteurs rejettent toutes

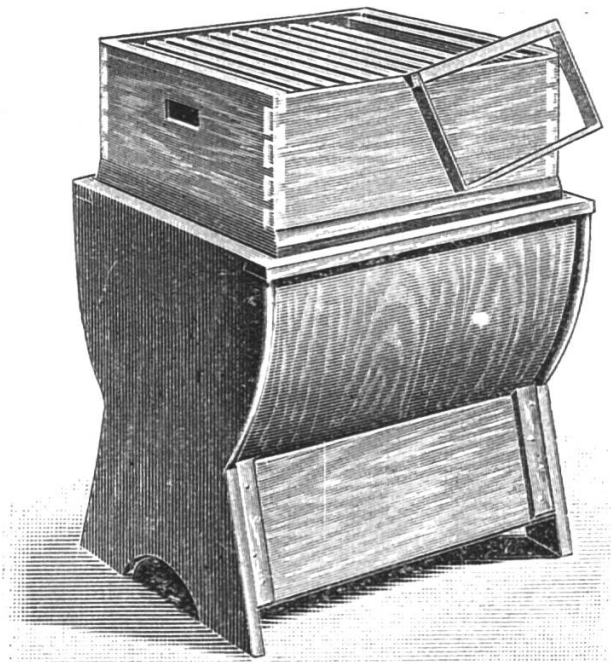


Fig. 2.

améliorations avec leurs inventeurs. Plusieurs de ces apiculteurs, cependant, quelques années après l'année fabuleuse, si l'occasion se présente, se débarrassent volontiers de leur rucher, et ils le vendent au-dessous de la moitié de sa valeur.

Quel beau raisonnement !

Voici ce que pensait le regretté Dr A. Dubini et ce qu'on lit dans une des précieuses années de l'*Apicoltore* : « Ennemi du fixisme [dans le mobilisme, je ne puis pas voir de bon œil l'immobilité favo-

risée, et j'aime toujours celui qui tente au moins, s'il n'y arrive pas, un perfectionnement quelconque ». A ma ruche, donc !

La ruche, c'est la Dadant-Blatt, mais basée sur le principe du fond incliné. Les choses utiles ne sont jamais assez répétées. L'idée du fond incliné, qu'il y a quelques années je croyais mienne, n'était pas nouvelle même alors ; car, déjà en 1872, une ruche à fond incliné avait été présentée, à Milan, à la VI^e exposition apicole de l'Association centrale de l'apiculture par l'ingénieur C. Donati, et elle fut jugée fort nouvelle de conception. Mais quelles étaient *l'inclinaison*, *la forme* et *la capacité* de la ruche ?

En appliquant le fond incliné au nid de la Dadant-Blatt, j'ai voulu que *la capacité* déjà calculée ne soit pas sensiblement altérée, que *la forme* secondât l'instinct des abeilles dans la construction de leurs rayons, auxquels, quand elles peuvent les bâtir à leur guise, elles donnent la forme d'ogive renversée. J'ai voulu que *l'inclinaison* du fond fût parfaite, c'est-à-dire de telle manière que tous les débris de la ruche *roulent* au dehors avec facilité dans toutes les saisons de l'année, sans intervention ni des abeilles, ni de l'apiculteur.

Cela est tout. En vérité, je ne m'occuperai plus de la propreté du fond, qui se fera d'elle-même, tout roulant dehors.

En effet, si le fond est convenablement incliné et si tous les rebuts

se trouvent rejetés au dehors de la ruche, les œufs des teignes qui se développent au printemps sur le fond horizontal ne trouveront pas le premier et le plus important élément de vie, et l'apiculteur, spécialement dans cette saison, ne sera pas obligé à la pratique très importante du fréquent nettoyage du fond, si irritant pour les abeilles, il se passera aussi du *fond mobile* si vanté, bon en théorie, mais qu'en pratique... *libera nos Domine*.

Si dans un élevage rationnel le luxe est inutile, il faut cependant, autant qu'il sera nécessaire, laisser toute idée d'économie exagérée, ne pas lésiner ni adopter le système des demi-mesures, avec lequel on n'aboutit à rien de satisfaisant.

Par conséquent, ça n'a pas été la dépense qui m'a guidé dans le choix de la forme de la ruche et du matériel pour sa construction, mais la connaissance des besoins de l'abeille, et, enfin, l'hygiène et aussi le besoin absolu d'avoir un instrument le plus parfait possible, afin que moi, qui ne suis pas habitué à des travaux rudes, j'aie le plaisir de m'occuper sans avoir besoin d'aide et sans trop me fatiguer.

DESCRIPTION.

Pour une bonne protection du nid à couvain contre les brusques variations de la température externe, spécialement au printemps, la ruche est à double paroi avec un espace de 6 cm. environ.

A et A'. Le *Toit en forme de chalet*, comme une grande boîte renversée, renferme la hausse. Le point de support du toit, sur le corps de la ruche A', est formé par des liteaux de bois fixés en dedans aux quatre parois, de manière que si la pluie, battue par les vents, frappait latéralement, elle s'égoutterait par terre sans pénétrer dans les joints.

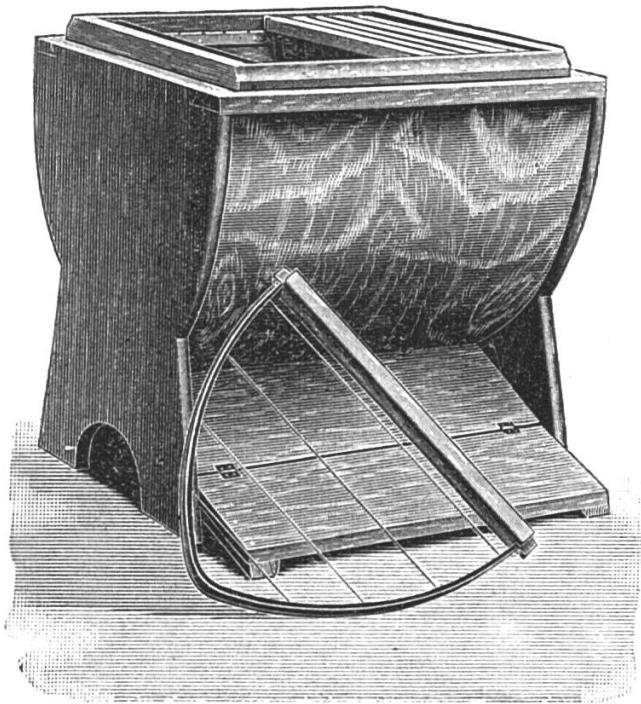


Fig. 3

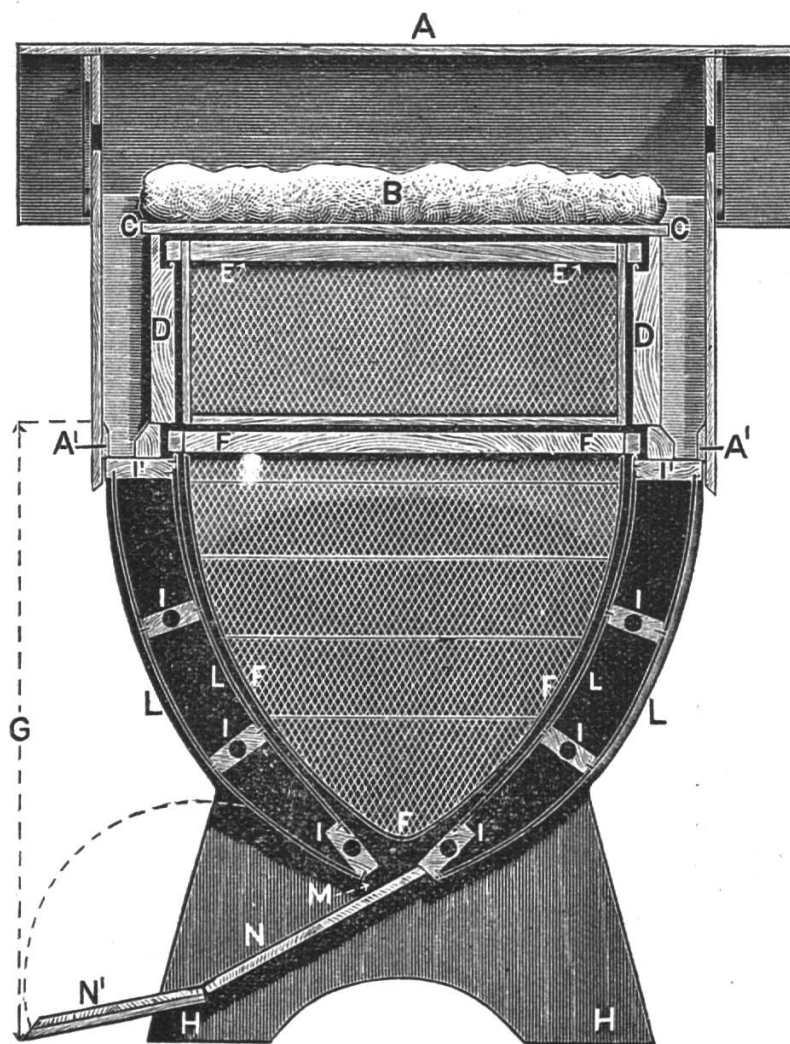


Fig. 4.

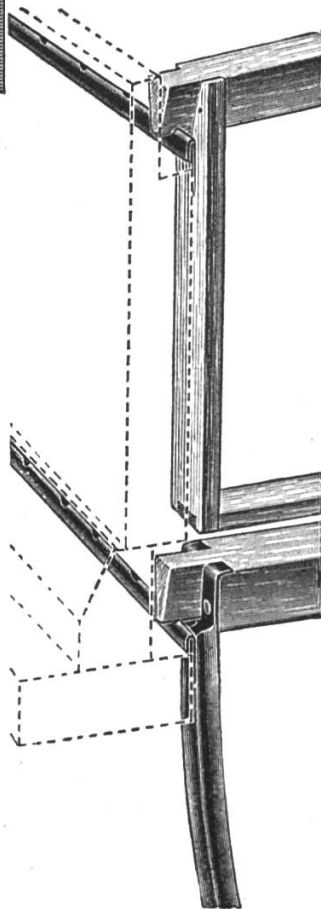


Fig. 5.

B Le *Coussin*, couvre-planchette qui forme le plafond.

C La *Planchette recouvre-cadres* ou la *Planchette formant plafond* mesure 51 cm. par côté et, afin qu'elle ne se gondole pas, elle est faite en bois compensé à fibres croisées.

D La *Hausse* contient douze demi cadres *E*, hauts intérieurement de 0,15 cm. dont la barre supérieure a 22 mm. de largeur et 20 mm. d'épaisseur.

Les extrémités saillantes des barres du haut sont entaillées aux deux bouts en forme de V. Cette forme présente une prise facile aux doigts, rendant très facile l'extraction des cadres en réduisant au minimum le point de contact des barres supérieures dans les rainures ; ces dernières sont munies de bandes de fer-blanc redoublées, saillantes de 7 mm.

L'extraction est encore facilitée, car les cadres ne sont pas fournis de fastidieux crochets d'espacement. L'égale distance des cadres est obtenue avec précision au moyen de légères incisions hautes de un

millimètre, pratiquées toujours à la même distance sur le côté des bandes de fer-blanc.

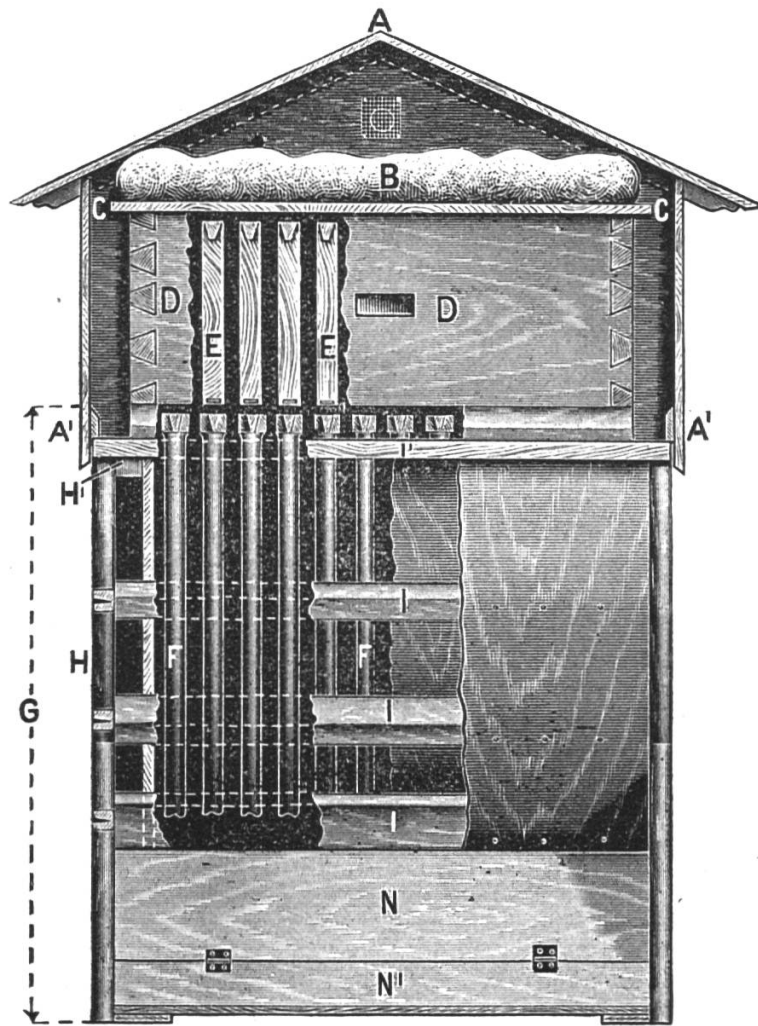


Fig. 6.

CADRES A COUVAIN.

En forme ogivale renversée, les barres du haut sont munies des mêmes extrémités que celles de la hausse, mais ils mesurent 29 mm. de largeur au lieu de 22.

Cette plus grande largeur réduit le passage des abeilles, entre une barre et l'autre, à 8 mm. de largeur, parfaite pour détourner les abeilles de bâtir des rayons entre les cadres et plus que suffisante pour le libre passage à la hausse. La partie ogivale du cadre est en fer-blanc avec nervures et côtés pliés intérieurement. Une estampe d'acier à tenons, préparée *ad hoc*, les exécute d'un seul coup, et une fois qu'elle est fixée à la barre supérieure au moyen de petits clous, on obtient un cadre ogival rigide et précis. Dans le même temps, avec cette estampe, on pratique encore des petits trous à égale distance pour tendre le fil de fer étamé, dont un premier trait doit être

tendu tout près de la barre du haut, comme renfort des liteaux de feuilles de cire, qu'on donne aux essaims comme guide.

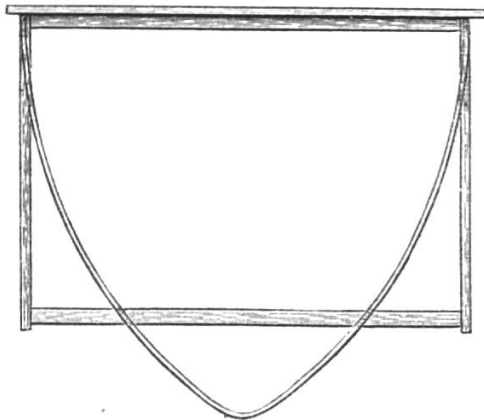


Fig. 7.

La superficie de ce cadre est égale à celle du quadrilatère de la Dadant-Blatt, mais, comme la forme est précisément celle du rayon naturel bâti par les abeilles, elles se trouvent beaucoup mieux tant pour le développement de magnifiques plaques de couvain que pour la position des provisions. En effet, une belle couronne de miel se trouve toujours sur le couvain, et une autre, plus belle

encore, est préparée par les abeilles au commencement de l'hiver.

Une ruche avec 12 cadres de cette forme vient, par conséquent, à renfermer, dans la bonne saison, un nid splendide, en forme sphérique, comme il arrive bien dans la nature, d'où rayonne le miel apporté, et sa hausse au-dessus qui s'appuie presque directement au sommet de la sphère de couvain, c'est l'invitation la plus séduisante pour l'activité de la population, un dépôt assuré de ses richesses.

CORPS DE RUCHE EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ AU COUVAIN.

Deux flancs, comme à la figure 8, composés chacun de la paroi

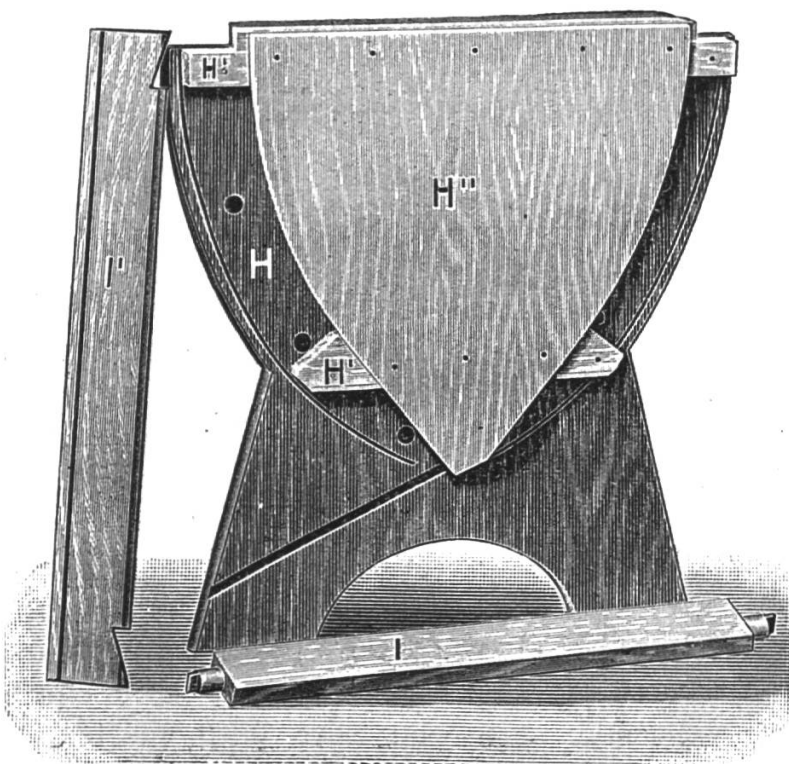


Fig. 8.

externe H, avec deux traverses H', sur lesquelles est fixée la paroi interne H'', sont tenus fortement à juste distance par six liteaux I et par deux I'.

Le corps de la ruche est ainsi formé.

Les liteaux servent, de plus, par leur disposition, à former la paroi double inclinée antérieure et postérieure au moyen des plan-

chettes spéciales de bois croisé L fixées sur les mêmes, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les planchettes intérieures qui, pour les deux tiers, en haut sont inclinées, suivent à juste distance la forme du cadre ; pour l'autre tiers, en bas, elles sont droites formant entre elles un angle aigu dans le but d'obtenir la complète sortie des débris.

M — *L'Entrée*, haute de 1 cm. et de la longueur de la ruche.

N et N' — *La Planche d'entrée*. La partie N, tout près de l'entrée, est fixée à mortaise dans les flancs ; l'autre N', plus éloignée, attachée à la première au moyen des charnières, s'appuie contre la paroi inclinée.

Si, en hiver, cette planchette relevée est tenue éloignée de 6-7 millimètres de la paroi inclinée, l'on a devant l'entrée un atrium (vestibule) qui abrite l'accès de la ruche contre le vent et la lumière ; un atrium ouvert aux abeilles et non pas aux rongeurs où se ramassent tous les débris tombés des cadres ! Par contre, en été, elle est abattue complètement en avant.

C'est ici donc aussi, qu'avec toute facilité et sûreté, l'on peut surveiller la vie intérieure de la ruche sans ennui pour les abeilles ni gêne pour l'apiculteur.

Coccaglio (prov. Brescia), Italie.

(*Apiculteur*).

Alexandre TONELLI.

DE LA LOQUE

Que mes lecteurs se rassurent, je ne viens nullement leur donner une nouvelle description de la loque. La chose a déjà été faite par des hommes fort compétents. Si ici même j'ai aussi apporté ma modeste contribution à la diffusion de la connaissance du mal, je dois avouer que je n'ai fait que répéter ce que d'autres avaient déjà dit, après avoir eu sous les yeux la preuve de ce que j'avais.

Je voudrais parler aujourd'hui, très sommairement, des moyens de combattre le mal, surtout lorsqu'il est encore à ses débuts, car *Si vis pacem para bellum*, dit sagement la sentence latine. Il est donc bon, pour assurer la santé au rucher, de savoir exactement comment il faut s'y prendre pour combattre la maladie lorsqu'elle a été constatée. Je ne m'occuperai qu'en passant des causes qui peuvent produire les diverses maladies et je n'aurai pas davantage à rechercher si c'est à la *génération spontanée* ou à d'autres causes qu'il faut les attribuer. Je dirai simplement que les maladies les plus diverses peuvent parfois se déclarer brusquement dans un rucher ; mais que si l'on se donne la peine de remonter aux vraies

causes qui les ont produites, on ne manque pas de découvrir que ces maux sont toujours dus à une imprudence, à un manque de prévoyance, à un défaut de connaissances apicoles, à une faute commise sans mauvaise intention, au désordre.

La génération spontanée, théorie chère encore à quelques-uns, mais en laquelle il n'est plus permis d'ajouter foi, a encore des partisans malgré tout et elle m'a déjà attiré maints démentis. Il est curieux de voir combien la vérité a de la peine à se faire jour parmi les apiculteurs peu amis du progrès. On comprend, jusqu'à un certain point, qu'ils ne tiennent pas à mettre au rancart une croyance si ancienne et si commode, puisqu'elle leur permet de se mettre à couvert et de lui imputer un mal dont on est soi-même, bien souvent, le seul auteur.

La loque, à ses débuts, est souvent confondue avec le couvain noir et le couvain aigre. Ce sont les mêmes symptômes et la même marche. Mais l'extension du fléau a bientôt fixé l'apiculteur sur le genre d'affection en présence de laquelle il se trouve. L'expérience est malheureusement vite acquise quand une fois on a eu à lutter contre elle. Mais il faut au début un œil exercé et familiarisé avec les diverses maladies pour diagnostiquer sans erreur.

Et puisque j'ai parlé ici du couvain noir et du couvain aigre, qu'on me permette d'en dire quelques mots avant d'arriver au motif de cette causerie. Malgré les recherches aussi longues que minutieuses d'une foule de spécialistes, on ne connaît pas encore la cause de ces deux affections, remarquées cependant depuis nombre d'années et confondues pendant longtemps avec la loque purulente⁽¹⁾. Leurs ravages, sans être aussi graves que ceux de cette dernière épidémie, peuvent cependant devenir importants. On ne connaît non plus pas encore de moyens efficaces pour les arrêter, ni même les enrayer. Mais il est à peu près certain que cet état d'inquiétude cessera sous peu, car ces maladies sont surveillées de très près.

Il m'a été donné, à plusieurs reprises, d'avoir à m'occuper du couvain noir comme du couvain aigre ; j'ai essayé, pour les combattre, des divers remèdes mis en avant, mais sans grand succès. Toutefois, ce que j'ai pu remarquer, c'est que le mal diminue et disparaît même complètement à certains moments, pour réapparaître un peu plus tard, sans qu'il y ait à cela des dates certaines. Je n'ai pas davantage réussi à être fixé sur les circonstances qui précèdent ou suivent ces apparitions et disparitions, ni sur les facteurs qui peuvent les produire. Mes suppositions sont encore trop incertaines pour que je puisse en parler ici.

On combat la loque avec succès, surtout si elle en est à ses débuts,

(1) Ce mot est employé par M. Forestier pour désigner la loque gluante ou puante.
C. B.

au moyen d'une foule de remèdes dont l'efficacité est reconnue. Tous les antiseptiques, joints à une hygiène minutieuse, sont capables de donner de bons résultats, s'ils sont administrés d'une manière suivie et ininterrompue.

L'acide salicylique, l'acide phénique, l'essence d'eucalyptus, le phénile ou créoline, le naphthol, la formaline, l'acide formique, le camphre, la naphthaline, etc., ont été successivement employés séparément et même quelquefois simultanément. On peut joindre à cette liste la famine, non comme antiseptique, mais comme traitement.

Chacun des ingrédients cités ou non a ses partisans comme ses adversaires, aussi irréductibles les uns que les autres. Ils n'ont peut-être tort ni les uns ni les autres, car la guérison dépend autant des soins minutieux et de la persévérance de l'apiculteur que du remède employé.

On a vanté l'emploi du camphre et de la naphthaline comme traitement préventif. Je n'ai pas en eux une foi absolue, même considérés comme préservatifs, car j'ai pu, à maintes reprises, en constater l'inefficacité. Faut-il attribuer ce fait à l'emploi assez irrégulier de ces deux produits, au manque de propreté, ou encore au fait que les abeilles finissent par se familiariser avec ces odeurs, je ne sais, mais il ne m'a pas été possible de constater la moindre amélioration ni même un arrêt dans le développement de la maladie, là où on les avait utilisés. Cependant, l'obligation d'entretenir dans la ruche un morceau de camphre ou de naphthaline, oblige l'apiculteur à surveiller ses abeilles en les visitant souvent ; cela seul peut, en lui faisant constater le mal et ses progrès, l'amener à prendre des mesures propres à l'enrayer. A moins encore que, comme cela s'est vu, ces manipulations ne contribuent à sa diffusion lorsque toutes les précautions d'hygiène ne sont pas observées.

Dans les cas où le mal a pris un développement considérable, il est quelquefois préférable d'avoir recours au seul remède vraiment efficace et d'un effet instantané, soit la destruction complète par le feu du contenant et du contenu. Les dépenses en remèdes, le temps perdu et le danger de contamination, sont parfois plus élevés que l'achat d'une nouvelle ruchée indemne de toute maladie.

Mais si l'on se décide à la lutte, quel que soit le moyen employé ou le remède choisi, il faut que l'apiculteur s'arme de patience, car les cas sont fréquents où après la disparition du mal, alors qu'on a cru à sa guérison et qu'on a imprudemment suspendu le traitement, il a fait un retour offensif en prenant de suite de graves proportions. Il faut donc que l'apiculteur veille longtemps, qu'il observe, je ne saurais trop le répéter, la plus grande propreté sur lui et pour tout ce qu'il emploie, outils et instruments.

Dans les Etats de l'Union américaine, où la loque sévit d'une façon plus ou moins grave, on a souvent recours à la famine pour s'en débarrasser. Bien que cette manière de procéder n'ait pas toujours été couronnée de succès, elle n'en a pas moins donné d'excellents résultats. Elle permet, en cas d'une nouvelle réapparition du mal, d'en avoir plus facilement raison au moyen de l'acide formique ou d'un autre désinfectant. Voici comment sont traitées, par la famine, les colonies loqueuses.

Un peu avant la nuit, lorsque toutes les abeilles sont rentrées au logis, que le pillage n'est plus à craindre, la ruche malade est enlevée de son emplacement et une autre ruche, ne contenant que des rayons amorcés, ou garnis de feuilles gaufrées est mise à la place, puis les abeilles loqueuses y sont secouées ; ensuite la ruche est soigneusement close, de façon cependant à ce que l'air puisse largement et facilement y circuler. Les abeilles enfermées, auxquelles on ne donne pas de nourriture pendant trois jours environ, construisent de nouveaux rayons en épuisant tout le miel emmagasiné dans leur jabot. Au bout de ces trois jours, le soir encore, cette ruche est de nouveau enlevée de son emplacement et une autre ruche contenant également des feuilles gaufrées en prend la place, puis les abeilles y sont encore une fois secouées et enfermées. Mais il faut alors les nourrir avec un bon sirop ou du miel, contenant environ vingt grammes d'acide formique par litre de nourriture. Les rayons anciens et ceux nouvellement construits par les abeilles malades devront être sacrifiés, pour plus de sécurité. Il est rare, après ce traitement, que la ruchée soit de nouveau atteinte par le mal, surtout si les insectes ont été logés dans une ruche saine, minutieusement désinfectée. La liberté est rendue aux abeilles vingt-quatre heures après avoir reçu le sirop et le soir également.

L'acide formique, bien que l'un des derniers venus comme agent de guérison, peut être considéré, jusqu'à plus ample informé, comme le remède le plus naturel pour le traitement de la loque. Ce produit est, pour autant que la chimie peut nous le donner pur, celui qui a le plus de rapport avec l'acide que les abeilles élaborent elles-mêmes pour leurs divers besoins. Son emploi est extrêmement simple et son prix aussi modique que son effet est prompt et certain. Comme il joue un rôle important dans l'économie de l'insecte, qui en compose son venin et en fait entrer une certaine quantité dans le miel qu'il emmagasine pour le conserver, nous pouvons considérer l'acide formique du commerce comme le remède le moins inoffensif⁽¹⁾ et l'antiseptique le plus puissant auquel il faut accorder la préférence.

Voici son mode d'emploi, tel que le donne M. Bertrand dans la

(1) ! — C. B.

Conduite du rucher et tel que je l'ai utilisé ou fait employer à maintes reprises :

« L'acide formique se trouve généralement, dans le commerce, en solution à 25 %. On en prépare une certaine quantité à dose de 10 %, par doses de 100 grammes, comprenant 40 gr. d'acide formique à 25 %, 40 gr. d'eau et 20 gr. d'alcool bon goût. On peut verser cette solution dans les faces intérieures des deux rayons avoisinant le couvain ; mais le plus simple est de le mettre dans une petite auge, profonde de 6 mm., posée sur le plateau de la ruche ou dans l'auge entaillée dans le plateau de la ruche. Si le récipient est en métal, il doit être préalablement verni au copal. La dose est renouvelée chaque semaine, jusqu'à la guérison qui a généralement lieu après 2 ou 3 semaines, et c'est en s'évaporant que les vapeurs acides assainissent la ruche. Pour aider à la guérison, on peut ajouter un peu de cette solution dans la nourriture des abeilles ; mais il ne faut pas dépasser la proportion d'une cuillerée à potage (15 gr.) par litre de nourriture. »

La pratique m'a démontré qu'il est indispensable que l'acide soit mêlé, dès le début du traitement, au sirop qu'on fait absorber aux abeilles. La quantité de cet acide que finit par renfermer le corps de l'insecte constitue alors une dose de poison assez élevée pour déterminer la mort des spores et des bacilles.

« Les rayons non occupés par les abeilles seront retirés momentanément et soigneusement aspergés de la solution » au 10 %, puis placés dans un local sec, à l'abri des abeilles et où on peut établir un courant d'air. « Il faudra également, en soignant les abeilles, s'abstenir de toute fausse manœuvre qui pourrait les exciter, restreindre les trous de vol. Il faudra aussi se désinfecter soi-même. Les ruches saines seront traitées préventivement en plaçant dans un angle un petit flacon plein de la solution et légèrement fermé avec du coton, » ou, mieux encore, si la récolte ne donne pas, nourries au sirop contenant de l'acide.

L'acide salicylique est donné aux abeilles dans leur nourriture, en même temps qu'on l'emploie en fumigations, ce qui nécessite l'emploi d'un appareil spécial ou fumigateur, dont le prix est assez élevé. Le sirop à l'acide salicylique se prépare, toujours d'après la *Conduite du rucher*, en faisant dissoudre 12 1/2 gr. d'acide salicylique très pur dans 100 gr. d'alcool également pur, puis en prenant 5 gr. de cette solution pour 200 gr. d'eau ou de nourriture. Le traitement, fumigations comprises peut durer un mois, et il n'est pas toujours efficace.

L'essence d'eucalyptus doit être employée avec beaucoup de prudence, car elle prédispose, dit-on, les abeilles au pillage. On la

dépose dans de très petits réservoirs grillés, qu'on place à l'intérieur de la ruche, où elle s'évapore. On la mélange également au sirop tiède que l'on administre par petites doses, à raison d'une cuillerée à café d'essence (eucalyptus 1 gr., alcool 9 gr.) par litre de sirop. On peut aussi en badigeonner les parois de la ruche.

Le phényle s'utilise en aspergeant les rayons, en lavant la ruche et en le mêlant à la nourriture, à raison d'une cuillerée à café (10 gr.) d'essence par litre de bon sirop. Pour laver la ruche et asperger les rayons, on mélangera environ 45 grammes d'essence à un litre d'eau. Les effets du phényle sont aussi certains que ceux de l'acide formique, un peu plus lents peut-être. Chaque fois que je l'ai utilisé, j'ai eu la satisfaction de me rendre maître du mal après 3 ou 4 semaines de soins.

Le naphthol est administré dans la nourriture, à raison de 40 à 50 centigrammes, préalablement dissous dans de l'alcool pur, par kilogramme de sucre.

La formaline s'emploie comme l'acide salicylique, en fumigations et dans le sirop. En prenant les mêmes proportions on obtiendra sûrement une guérison radicale et assez prompte.

Mais quel que soit le remède employé, une recommandation essentielle est toujours à faire. Il faut que l'apiculteur s'arme de patience, car le traitement peut durer souvent plus longtemps qu'il est indiqué ici et le mal peut réapparaître après que la guérison semblait survenue. Il faut qu'il agisse toujours avec une extrême prudence et qu'il prenne garde surtout de ne pas propager le mal, soit par le pillage, soit en ne se désinfectant pas ou en n'appropriant pas ses outils, ses instruments.

L. FORESTIER.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Une fédération neuchâteloise.

Les apiculteurs neuchâtelois ont aussi senti le besoin de former un faisceau comprenant toutes les sections cantonales. Cette fédération est aujourd'hui définitivement constituée. Le comité cantonal neuchâtelois est composé de MM. Célestin Béguin, président, à Neuchâtel ; Charles Waldsburger, vice président, à Cernier ; Auguste Pierrehumbert, caissier, aux Verrières ; Paul Grandjean, secrétaire, à la Chaux-de-Fonds ; Edouard Burdet, assesseur, à Colombier.

Assemblée de la Société suisse d'apiculture.

Nos collègues de la Suisse allemande auront leur assemblée générale annuelle l'automne prochain à Winterthour.

Une exposition en Saxe.

La Société d'apiculture du royaume de Saxe a décidé d'organiser une exposition qui aura lieu à Dippoldiswalde du 13 au 15 août prochain.

Qu'est-ce que le miel naturel pur ?

Ensuite des nombreuses poursuites intentées en Allemagne contre les négociants en miel, en application de la loi sur les denrées alimentaires, il a dû être procédé à une foule d'analyses chimiques du miel, et les tribunaux ont dû arrêter une définition authentique du miel naturel.

Voici celle du professeur Dr Jackenack, chimiste préposé à l'analyse des denrées alimentaires pour la présidence de Berlin : « Le miel est le suc des diverses plantes vivantes, récolté par les abeilles ouvrières, épaissi et fermenté dans le jabot des abeilles et emmagasiné dans les rayons dans le but de servir à la nourriture de la colonie.

Ce miel se compose de trois sortes de sucre, c'est-à-dire du sucre de canne (saccharose), du sucre de fruit (lévulose) et du sucre de raisin (dextrose), et cela dans la proportion d'environ 75 0/0. De plus, il contient 19 0/0 d'eau, environ 6 0/0 d'albumine, dextrine, matières minérales, acides, matières aromatiques, etc. »

J. M.

GLANURES

Bulletin de la Société d'apiculture de Tunisie.

L'apiculture à Rabat.

CHER PRÉSIDENT,

Un ami des abeilles a bien voulu me faire parvenir quelques renseignements pris à Rabat auprès des Marocains qui vivent de l'industrie apicole.

Cette ville est entourée d'une large bande de terrains (quatre kilomètres environ) cultivés en jardins. Cette bande est encadrée par deux murs d'enceinte qui l'isolent de l'extérieur et qui en même temps protègent la ville.

Elle a un développement de quinze kilomètres et part de la mer pour aboutir à l'oued Bou-Regreg qui sépare Rabat de Chella. Les jardins, plantés d'orangers aujourd'hui presque abandonnés, appartiennent au Maghzen. Il y a quelques années, le caïd Mac Léan y avait installé un très important rucher qui a disparu. Seul un rucher de quarante colonies appartenant à un indigène subsiste actuellement.

Un apier de deux cents habitats est installé sur les coteaux qui entourent la ville de Chella.

L'apiculteur indigène fabrique sa ruche, comme celui de la Chaouïa, en liège et dispose les colonies parallèlement et en contact sur un petit mur ; il les recouvre ensuite d'une épaisse couche de débris de liège et de *doum* (palmier nain).

Les ruches sont orientées au nord-ouest.

La récolte se fait comme pour la djeba ; la moitié des rayons sont retirés à l'aide d'un crochet, entassés dans une jarre et écrasés avec un pilon. Le miel qui surnage est versé dans un autre récipient. Il est naturellement très sale et mélangé avec des corps étrangers (pollen, couvain, abeilles, boue, etc.).

Ce miel est consommé sur place et vendu sur les marchés arabes pour la fabrication compliquée de la pâtisserie marocaine.

Le Maghzen prélève un droit de demi pour cent sur le prix de vente.

Il se tient à Rabat un marché de cire où les indigènes viennent régulièrement vendre ce produit. Dans un endroit réservé du marché, un *amine* accroupi sur des nattes attend que la vente soit terminée pour prélever l'*achour* qui s'en ira grossir le trésor chérifien. Les chameaux qui ont apporté le butin sont là, au repos, agenouillés et insensibles aux abeilles qui leur bourdonnent aux oreilles. L'acheteur fait transporter la cire sur un *bourriquot* jusqu'au *hari* où, après l'avoir fondue, il la livrera à l'Européen pour l'exportation.

Si, à Rabat, il y a peu d'abeilles, les tribus environnantes en sont très riches, notamment les *Beni-Hassen*, les *Zaers* et les *Zemmour*, où il n'est pas rare de rencontrer des douars pourvus de centaines de ruches. Dans ces contrées, le miel qui n'est pas utilisé sur place est enfermé dans des peaux de bouc et envoyé aux marchés de la région.

M. REÜBEL,

Capitaine d'artillerie à Casablanca.

(Communiqué par le maréchal des logis Prévost
de Conclloy, instructeur à la Police marocaine
de Rabat.)

Apiculteurs ! faites vos commandes de cire gaufrée à

Jules ULDRY, fabricant, à Villariaz (Fribourg).

TOUTE ÉPAISSEUR ET DIMENSION. —*— QUALITÉ IRRÉPROCHABLE

Prix très modérés. Prospectus franco sur demande.

Achat et échange de cire (pure d'abeilles) brute et fondue, aux meilleurs prix possibles.